



COURS DE DANSE

DOSSIER D'INFORMATION 2023-2024

EVI'DANSE, UN LIEU DE PARTAGE, DE PROGRESSION, DE CRÉATIVITÉ.

« Passionnés, curieux, amateurs, professionnels, enfants, parents, faites un détour par chez nous pour échanger quelques pas de danse avec nous. On vous promet technique, discipline et sourire. Et vous n'échapperez pas à notre folie, notre convivialité et notre unité ».

EVI'DANSE, une école de danse Modern-Jazz, Classique, Street-Jazz, Barre au sol.

Éveil • Initiation • Cours technique et artistique enfants/ado/adultes • Barre au sol (assouplissement et renforcement musculaire) • Perfectionnement technique • Dance Challenge enfants/ado • Compagnie enfants et ados (pour concours, rencontres chorégraphiques et spectacles caritatifs)

La danse demande précision, investissement et implication. Les cours de danse de l'école répondent aux exigences en mettant à la disposition des élèves des conditions d'enseignements optimales par des professeurs diplômés d'état.

LE FONCTIONNEMENT

Evi'danse n'a qu'une seule volonté, faire découvrir la danse, mais pas seulement. L'école se veut un lieu d'échange et de partage, un lieu où chaque danseur a sa place, évolue à son rythme, se donne des challenges artistiques et sportifs.

C'est aussi apprendre à donner du plaisir au public, à s'entraider, à s'encourager.

Un lieu où petits et grands vont découvrir l'envers d'un décor, le plaisir de la scène, toute la technicité et l'intendance d'un spectacle. C'est apprendre à danser pour soi mais aussi pour l'autre.

Un lieu où l'apprentissage de la technique, du goût de l'effort et de l'expression scénique reste essentiel.

▲ **LE SPECTACLE : c'est ensemble que nous constituons un vrai spectacle pour le public**

Tous les ans, l'école monte un spectacle unique adapté d'une histoire connue ou originale dans des théâtres de la Région ou des lieux insolites. Le spectacle permet à chaque danseur-amateur de l'école de jouer un rôle et d'offrir ensemble au public un pur moment de danse. La technique, l'expression scénique, l'artistique et la cohésion entre chaque groupe sont essentiels à la réussite de notre événement.

Pour les besoins du spectacle, il arrive que dans l'année, plusieurs répétitions entre différents groupes soient organisées sur les heures de cours ou pendant les vacances scolaires.

Un filage est mis en place sur un week-end de mai avec toute l'école en costumes.

Une répétition générale sur scène est organisée.

Les costumes et décors

Les costumes sont prévus, confectionnés, achetés ou loués par l'école avec une participation financière de l'élève (comprise dans le tarif annuel). Tous les costumes sont de la propriété de l'école et sont systématiquement restitués. L'idée étant de pouvoir les réutiliser sur d'autres spectacles.

Les décors sont créés par l'équipe Evi'danse ou par des bénévoles.

Nous rappelons qu'au regard de la législation (article L462-1 et R362-1 du Code de l'Education), l'école de danse ne peut recevoir que des élèves de plus de 4 ans.

▲ **ÉVEIL** : Les enfants de 4 et 5 ans ne peuvent pratiquer que les activités d'Éveil Corporel > 45 MIN

Il est l'étape dans la découverte de la danse en générale. Le but de ce cours est de prendre conscience de leur corps, développer leur motricité et la coordination des mouvements, se repérer dans l'espace et partager avec les autres enfants, savoir écouter les rythmes de la musique. Les petits danseurs vont apprendre les premières bases de la danse, enrichir leur créativité et leur personnalité tout en goûtant à l'effort, à la discipline et au respect des autres.

▲ **INITIATION** : Les enfants de 6 et 7 ans ne peuvent pratiquer qu'une activité d'Initiation > 1H

Le cours d'Initiation est le prolongement et l'approfondissement du cours d'Éveil. Ce cours conduit l'enfant vers une prise de conscience significative de son propre corps dansant. Durant cette période, les apprentissages s'affinent, les demandes se font plus précises.

La dynamique du cours, par la variété et l'alternance des propositions, favorise notamment la structuration de l'élève dans l'espace, sa relation à l'autre, son ressenti corporel, son imaginaire, son attention, sa motivation et le respect collectif.

La musicalité du mouvement y est développée ainsi que des expériences rythmiques variées et ludiques. C'est dans ce contexte que l'enfant se familiarise avec le langage chorégraphique et découvre avec acuité, les fondements des techniques de la danse de demain, et une autre occasion de s'évader.

▲ **DANSE MODERN-JAZZ**

David TROISNE, formé au Conservatoire National d'Angers en Danse Jazz et Classique puis à l'Ecole Espace Pléiade, et formé à la scène, il obtient le Diplôme d'État en 2009.

Durant cette période, il suit Raza Hammadi, Hamed Hammadi et Géraldine Amstrong. Il intègre alors de nombreuses compagnies comme les Ballets Jazz Art, la Compagnie Émoi et l'Opéra de Budapest Dance Theatre avec le chorégraphe de renommée mondiale, Robert Norths.

En 2010, il se consacre particulièrement à l'enseignement de la danse dans de nombreuses MJC de Paris, ainsi qu'à l'Académie Internationale de Danse.

Il est le Directeur Sportif et Artistique de l'Ecole Evi'danse.

▲ **DANSE CLASSIQUE** > de 4 à 12 ans

Morgane MINEAU démarre la danse dès ses 4 ans, aux Studios Wladimir Skouratoff à Montpellier. Elle intègre en 2004, le Jeune Ballet de Montpellier et de l'Hérault, dès sa création, et devient enfant du spectacle. Grâce à cette formation pré-professionnelle, elle apprend tous les codes du spectacle, accompagnée par des danseurs internationaux. Elle part en tournée en France mais aussi en Italie en 2007, et va rencontrer de nombreux professeurs et chorégraphes internationaux : Françoise Legrée, Cyrille Atanassof, Isabelle Boutot, Wladimir Skouratoff, Giuseppe Della Monica, entre autres. Ces deux derniers lui confient des droits chorégraphiques en 2012, tout comme ses professeurs, un an plus tôt. Elle remonte des pièces en 2011, 2012, 2013 et jusqu'à récemment en 2020.

En 2012, elle se joint au Ballet de Toulon pour la reprise de Zorba le Grec. En 2013, elle intègre la Compagnie Chorégraphique François Mauduit, pour la création Le Marquis de 1950. Elle participe au Festival d'Opérettes de Lamalou les Bains en 2014. Après divers contrats en free-lance, elle rencontre David Troisne en 2016 et intègre sa compagnie, en parallèle de ses performances à Disneyland Paris. Elle est aujourd'hui en formation au sein de l'école pour obtenir son diplôme d'état et est sous tutelle de David Troisne.

▲ STREET- JAZZ

Kursat CALISIR vous fera découvrir le Street-Jazz, un mélange de Hip-Hop et de Modern-Jazz dans des cours à partir de 12 ans !

Et comme il n'y a pas mieux que les images, on vous invite à aller faire un tour ici >> <https://www.youtube.com/c/KURSATCALISIR/videos> pour découvrir certaines de ses chorégraphies.

Après plusieurs escales dans le monde pour des tournées et de grands événements, Kursat a posé ses valises à Marne-la-Vallée, Danseur et Capitaine à Disneyland Paris et nous invite à découvrir son style bien à lui.

▲ ASSOULISSEMENT ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Le cours de Barre au Sol peut compléter vos cours de danse mais il peut également convenir à toutes personnes souhaitant améliorer sa posture, sa souplesse et sa force musculaire.

PLUSIEURS NIVEAUX SONT PROPOSÉS :

• POUR LES ENFANTS (jusqu'à 16 ans) :

ÉVEIL : enfants de 4 et 5 ans

INITIATION : enfants de 6 et 7 ans

PRÉPARATOIRE (année 1 et 2) : à partir de 8 ans, début de l'apprentissage technique Modern-Jazz et Classique
> *Préparatoire Modern-Jazz Durée 2H comprenant 45 min de performances techniques et 1H15 de préparation chorégraphique et scénique.*

> *Préparatoire Classique Durée 1H30.*

Ce cours prépare l'enfant à la classe Dance Challenge s'il le souhaite ou le niveau Élémentaire.

DANSE LOISIR :

NIVEAU ÉLÉMENTAIRE : à partir de 10 ans > *Durée 1H30* (Modern-Jazz, Classique, Street-Jazz à partir de 12 ans).

Ce cours est destiné à l'enfant désireux de pratiquer une activité sportive de loisirs avec une recherche de progression dans la technique et l'artistique. À partir de 16 ans, il pourra intégrer le niveau Adulte Intermédiaire.

DANSE PASSION :

CLASSE DANCE CHALLENGE : JUNIOR (10-13 ans) > *Durée 2H30* et SENIOR (14-16 ans) > *Durée 2H*, uniquement en Modern-Jazz.

Cette classe est composée d'une partie perfectionnement technique, une partie assouplissement et un travail chorégraphique et scénique.

Ce challenge est réservé aux enfants passionnés, motivés et à la recherche d'une vraie progression technique et artistique. À partir de 16 ans, il pourra intégrer directement le niveau Adulte Avancé.

Cette classe aura pour but de participer à un concours régional et/ou national tous les ans et pourra être amenée à participer à des projets de l'École. L'accès à cette classe est soumis à l'appréciation du professeur.

• POUR LES ADULTES (à partir de 16 ans) (Modern-Jazz et Street-Jazz) :

COURS LOISIRS : niveau débutant ou personnes souhaitant reprendre une activité sportive sans connaissance de la danse > *Durée 1H30*

NIVEAU INTERMÉDIAIRE : personnes connaissant les bases de la danse, apprentissage de la technique et assouplissement régulier > *Durée 1H30*

NIVEAU INTERMÉDIAIRE-AVANCÉ : personnes pratiquant régulièrement la danse depuis plusieurs années et souhaitant se perfectionner en technique > *Durée 1H30*

NIVEAU AVANCÉ : personnes possédant de solides bases en technique Modern-Jazz ou Classique avec une volonté de se dépasser tant au niveau sportif qu'au niveau artistique > *Durée 1H30.*

BARRE AU SOL : tous niveaux à partir de 14 ans > *Durée 45 min.*

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
19H15-20H15	19H-20H	10H15-11H	18H30-19H30	10H15-11H
RÉPÉTITIONS CIE ADOS David Troisne	STREET-JAZZ 12 - 15 ans Kursat Calisir	MODERN-JAZZ ÉVEIL 4-5 ans David Troisne	RÉPÉTITIONS CIE ADOS David Troisne	CLASSIQUE ÉVEIL 4-5 ans Morgane Mineau
20H15-21H	20H-21H30	11H-12H	19H30-21H	11H-12H
BARRE AU SOL Tous niveaux à partir de 14 ans David Troisne	STREET-JAZZ DÉBUTANT/INTER À partir de 16 ans Kursat Calisir	MODERN-JAZZ INITIATIONS 6-7 ans David Troisne	MODERN-JAZZ INTERMÉDIAIRES À partir de 16 ans David Troisne	CLASSIQUE INITIATIONS 6-7 ans Morgane Mineau
21H-22H30	19H-20H30	13H-14H	21H-22H30	14H-15H30
MODERN-JAZZ INTER-AVANCÉS 1 À partir de 16 ans David Troisne	MODERN-JAZZ ADULTES LOISIRS à partir de 16 ans David Troisne	RÉPÉTITIONS CIE ENFANTS David Troisne	MODERN-JAZZ INTER-AVANCÉS 2 À partir de 16 ans David Troisne	CLASSIQUE PRÉPARATOIRE 8-9 ans Morgane Mineau
	20H30-22H	14H-16H		15H30-17H
	MODERN-JAZZ AVANCÉS à partir de 16 ans David Troisne	MODERN-JAZZ PRÉPARATOIRE 8-9 ans David Troisne		CLASSIQUE ÉLÉMENTAIRE 10-12 ans Morgane Mineau
		16H-18H30		
		CLASSE DANCE CHALLENGE JUNIOR 10-13 ans David Troisne		
		18H30-20H30		
		CLASSE DANCE CHALLENGE SENIOR 14-16 ans David Troisne		
		20H30-22H		
		STREET-JAZZ INTER/AVANCÉS À partir de 16 ans Kursat Calisir		

 STUDIO À CROISSY-BEAUBOURG

 STUDIO À GUERMANTES

ARTICLE 1

Le présent règlement intérieur, prévu à l'article 13 des statuts, complète et précise le fonctionnement de l'association.

ARTICLE 2

Toute personne suivant un ou des cours à Evi'danse devra avoir lu et approuvé ce règlement intérieur.

Toute personne suivant un ou des cours dans l'association Evi'danse est dénommée « élève ».

ARTICLE 3 • CONDITIONS D'INSCRIPTION

Adhésion annuelle de 25 € par élève. Elle inclut les frais de gestion et l'assurance. Elle n'est pas remboursable. L'inscription est annuelle.

Le règlement des cours se fait lors de l'inscription. Il peut être étalé jusqu'à 10 chèques encaissés de septembre à juin.

Les remboursements éventuels s'effectuent sur simple demande écrite. Tout trimestre entamé est dû. Les remboursements s'effectuent pour les cas particuliers examinés au cas par cas et sur présentation d'un justificatif ou d'un certificat médical en cas de blessure, de déménagement ou de mutation professionnelle. L'accès au cours implique que le dossier complet a été déposé.

ARTICLE 4 • CALENDRIER

L'inscription est valable entre septembre et juin. Les cours sont dispensés pendant le calendrier scolaire des écoles élémentaires publiques parisiennes.

Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances des écoles élémentaires publiques parisiennes.

ARTICLE 5 • ASSURANCE

Les vestiaires et les salles de cours sont exclusivement réservés aux élèves adhérents à l'association Evi'danse. Le professeur n'est responsable des élèves que pendant le temps du cours. Il n'est pas responsable des élèves dans les vestiaires. Les élèves sont responsables de leurs affaires, le professeur ne saurait être tenu responsable en cas de vol dans les vestiaires.

Nous recommandons d'éviter d'apporter des objets précieux.

ARTICLE 6 • ACCOMPAGNEMENT

Les responsables légaux s'engagent à accompagner leur enfant mineur à la salle de danse et à venir les rechercher. En décidant de le laisser venir ou partir seul, ils déchargent la responsabilité de l'association, notamment en cas d'absence d'un professeur, pour tout problème qui surviendrait.

ARTICLE 7 • URGENCE MÉDICALE

En cas d'urgence médicale au sein du cours de danse, le professeur est habilité à prendre toutes les dispositions nécessaires (appel des pompiers et transfert dans l'hôpital le plus proche).

Le professeur doit avoir connaissance de toute prise de médicaments pendant ses cours.

ARTICLE 8 • DÉGRADATION

Tout acte de non-respect du règlement intérieur, de dégradation, de violence, de vol de la part des élèves ou des accompagnateurs pourra entraîner une exclusion provisoire ou définitive de l'élève prononcée par le conseil d'administration. Toute dégradation faite au matériel sera imputée au responsable de l'élève.

ARTICLE 9 • OBJETS DANGEREUX

Il est interdit d'apporter des objets dangereux (armes blanches, produits inflammables...).

ARTICLE 10 • BONNE CONDUITE

La bonne tenue des élèves conditionne la qualité de l'enseignement dispensé. Tout manquement au principe de bonne conduite à l'égard d'un professeur ou d'un membre de l'association est sanctionné par un avertissement. En cas de récidive, l'élève peut être exclu. Toute sanction prononcée à l'égard d'un élève mineur est portée, avec indication du motif, à la connaissance des parents. Le renvoi est irrévocable et sans remboursement possible.

ARTICLE 11 • CONSIGNES PENDANT LES COURS

Pendant toute la durée de leur présence, il est demandé aux parents ainsi qu'aux élèves d'être le plus silencieux possible dans les halls pour ne pas déranger les autres activités, de ne pas courir et de respecter les consignes de sécurité et d'hygiène dont entre autre l'interdiction de fumer.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant la durée du cours.

Les parents (mais aussi les amis, membres de la famille ou autres accompagnants) ont seulement accès au hall d'entrée. Ces derniers ne sont pas autorisés à assister au cours sauf autorisation préalable auprès de l'enseignant ou dans le cadre des séances dites « ouvertes ».

ARTICLE 12 • PRÉSENCE ET ABSENCE DES ÉLÈVES

Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année. Les élèves s'engagent sur la saison, les cours ne sont pas remboursables en cas d'abandon. Toute absence prévisible devra être signalée.

L'élève doit arriver suffisamment en avance afin d'être en tenue pour commencer le cours à l'heure. Le professeur notera systématiquement en début de cours les présences.

Le cours est annulé si seulement 2 personnes sont présentes.

En cas d'absence du professeur, le cours sera assuré par son assistant en formation au Diplôme d'Etat.

ARTICLE 13 • TENUE DE DANSE

Les élèves doivent se conformer à la tenue choisie par le professeur, une tenue appropriée à la pratique de la danse permettant d'effectuer librement tout type de mouvements. Les enfants doivent avoir les cheveux attachés. Les bijoux et montres sont interdits pour des raisons de sécurité.

Les chewin-gums et téléphones sont interdits en cours.

Grand pull et pantalon interdit sauf pour l'échauffement.

La tenue peut comporter une paire de chaussures. Elles doivent être obligatoirement propres et réservées exclusivement à la pratique de la danse.

Le professeur se réserve le droit de ne pas autoriser un élève à suivre le cours s'il ne se présente pas dans une tenue jugée correcte.

ARTICLE 14 • PORTES OUVERTES

Les parents, amis sont conviés une fois par an aux portes ouvertes pour assister au cours (traditionnellement au mois de juin et/ou septembre).

ARTICLE 15 • SPECTACLE

La saison est marquée par des moments forts autour de représentations. L'esprit d'équipe, la gestion du stress, la rigueur, la concentration et le volontariat sont autant de valeurs apportées et un véritable outil pédagogique. Le spectacle est organisé tous les ans, traditionnellement à la mi-juin. Les élèves y participent dès le cycle d'Éveil. Les élèves qui ne souhaitent pas participer au spectacle de fin d'année sont tenus d'en informer leur professeur avant les vacances de Noël.

L'association est amenée à demander une participation financière pour la location ou l'achat des costumes et accessoires du spectacle de fin d'année. Cette contribution est comprise dans l'inscription. Il peut être demandé aux parents une aide à la couture.

À cette occasion, l'association peut également être amenée à accepter les services de sociétés indépendantes qui proposent de gérer les photographies et films du spectacle.

Pour des soucis d'organisation et de qualité de mise en scène, les élèves régulièrement absents aux cours et/ou répétitions pourront être retirés du spectacle.

ARTICLE 16 • LE PROFESSEUR

Il est engagé pour donner des cours collectifs de plus de 3 élèves.

Dans le cadre de sa fonction, le professeur de l'association Evi'danse :

- aide à la promotion, aux inscriptions,
- accueille les parents lors de la semaine portes-ouvertes,
- assiste aux réunions,
- organise le spectacle de fin d'année (chorégraphies, costumes, encadrement...),
- rencontre les parents, qui en font la demande, en dehors de leurs horaires de cours. Les professeurs sont responsables de leur groupe et par conséquent de leur comportement. Ils ont la charge de faire respecter le règlement.

TARIFS DES COURS

INSCRIPTION DE SEPTEMBRE À JUIN

TARIF/SAISON

ÉVEIL (45 MIN) 210 €

INITIATION (1H) 250 €

PRÉPARATOIRE CLASSIQUE (1H30) 300 €

PRÉPARATOIRE MODERN-JAZZ (2H) 370 €

dont Perfectionnement Technique
ÉLÉMENTAIRE (1H30) 300 €

STREET-JAZZ ADOS (1H) 300 €

DANCE CHALLENGE :
JUNIOR (2H30) 480 €

dont Perfectionnement Technique
SENIOR (2H) 450 €

ADULTES LOISIRS (1H30) 350 €

ADULTES INTER / AVANCÉS (1H30) 350 €

ADULTES INTERMÉDIAIRES (1H30) 350 €

ADULTES AVANCÉS (1H30) 350 €

BARRE AU SOL (45 MIN) 220 €

//////
COTISATION 25 €

Elle inclut les frais de gestion et l'assurance.

LES COSTUMES

Le tarif annuel comprend les costumes du spectacle.

//////
TARIF COURS À L'UNITÉ 10 €

Hors période des cours d'essai et de la semaine portes-ouvertes

Evi'danse est une association indépendante ne bénéficiant d'aucune subvention départementale et régionale. Le coût annuel permet le paiement des professeurs et de ses charges, la réservation d'une salle de spectacle, l'intendance du spectacle, etc. Notre volonté est de proposer aux élèves des cours de qualité et leur faire découvrir le plaisir d'être sur scène.

▲ DATE À RETENIR

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023 : Reprise des cours

SEMAINE DE COURS D'ESSAI

Du lundi 4 au samedi 9 septembre 2023

Semaine ouvrant droit librement aux différents cours proposés sans limite de cours.

L'inscription (gratuite) à chaque cours pris est obligatoire et peut se faire directement en ligne sur une plateforme dédiée via nos réseaux sociaux ou notre site Internet. Il peut également se faire sur place, il est important alors de se présenter 10 minutes avant le cours.

SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023 de 10 H à 18 H : Inscription au Forum des Associations de Croissy-Beaubourg
Démonstration de notre école dans l'après-midi.

> Stade Jean-Baptiste Lemarié

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023 de 10 H à 17 H : Inscription au Forum des Associations de Guermantes

> Espace Marcel Proust

WEEK-END du 25/26 MAI 2024 : Premier Week-end de répétitions du spectacle à l'Espace Marcel Proust de Guermantes. Essai des costumes.

La fin des cours sera le **VENDREDI 28 JUIN 2024**.

D'autres dates seront communiqués rapidement concernant :

Le spectacle de fin d'année ainsi que les répétitions.

▲ STUDIOS

CROISSY-BEAUBOURG : La Ferme du Pas de la Mule 1 allée Henry Aubry 77183 Croissy-Beaubourg

GUERMANTES : Espace Marcel Proust 40 allée des Deux Chateaux 77600 Guermantes

▲ SECRÉTARIAT

Le secrétariat est à votre disposition pour tous renseignements du lundi au vendredi de 10h à 18h sur simple appel téléphonique au **06 11 15 51 16** ou par mail : **contact@ecole-evidanse.fr**

Pour toutes demandes par écrit, vous pouvez nous adresser vos courriers à l'adresse suivante :

EVI'DANSE
9 allée Thibaud de Champagne
77600 GUERMANTES

Toute l'actualité de l'école sur notre site Internet www.ecole-evidanse.fr

ou nos pages   .



Notre partenaire

BRIÉ PICARDIE

FAMILLE :

FICHE INSCRIPTION

NOM DE L'ÉLÈVE : PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

PORTABLE :

E-MAIL : @

✉ À NOTER : la communication entre les membres du bureau et ses adhérents se fait prioritairement par e-mail (changement de salle, absence du professeur, informations sur des manifestations...), sur le site Internet de l'Association ou par SMS et WhatsApp. Aucune de vos données ne sera utilisées ou divulguées à des fins commerciales.

TARIFS

FORFAIT MULTICOURS (*se rapprocher de l'équipe*)

ADHÉSION FAMILLE

Autres membres inscrits :

PARTICIPATION FINANCIÈRE CE/CAF/AUTRE :

OUI

NON

✉ À NOTER : les documents devant être remplis, signés et tamponnés par l'Association doivent être remis dans le dossier d'inscription. Ils vous seront retournés par voie postale à l'adresse indiquée accompagnée d'une facture d'adhésion.

FACTURE À ENVOYER

OUI

NON

RÈGLEMENT

✉ À NOTER : l'inscription est annuelle et s'étend de septembre à juin.

Seuls les remboursements stipulés dans le règlement intérieur sont possibles. Tout trimestre commencé reste dû.

Annuel

Trimestriel (3 chèques encaissés en septembre, janvier et avril)

Mensuel (10 chèques encaissés de septembre à juin)

✉ À NOTER : chèque à l'ordre de Evi'danse, inscrire le nom de l'élève au dos de chaque chèque. Possibilité de règlement en espèces, un justificatif vous sera alors remis.

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Certificat médical annuel obligatoire

Articles R.362-1 et R.362-2 du code de l'éducation

DISCIPLINES

Le tarif comprend l'inscription annuelle et les costumes pour le spectacle. Il ne comprend pas les 25 euros de cotisations.

LUNDI	MARDI	MERCREDI		SAMEDI
<input type="checkbox"/> COMPAGNIE ADOS 19 H 15 - 20 H 15 DAVID TROISNE	<input type="checkbox"/> MODERN-JAZZ LOISIRS (à partir de 16 ans) 19 H - 20 H 30 DAVID TROISNE 350 €/an	<input type="checkbox"/> MODERN-JAZZ ÉVEIL (à partir de 4 ans) 10 H 15 - 11 H DAVID TROISNE 210 €/an	<input type="checkbox"/> MODERN-JAZZ CHALLENGE SÉNIORS (à partir de 14 ans) 18 H 30 - 20 H 30 DAVID TROISNE 450 €/an	<input type="checkbox"/> CLASSIQUE ÉVEIL (à partir de 4 ans) 10 H 15 - 11 H MORGANE MINEAU 210 €/an
<input type="checkbox"/> BARRE AU SOL TOUS NIVEAUX 20 H 15 - 21 H DAVID TROISNE 220 €/an	<input type="checkbox"/> MODERN-JAZZ AVANCÉS (à partir de 16 ans) 20 H 30 - 22 H DAVID TROISNE 350 €/an	<input type="checkbox"/> MODERN-JAZZ INITIATION (à partir de 6 ans) 11 H - 12 H DAVID TROISNE 250 €/an	<input type="checkbox"/> STREET-JAZZ INTER-AVANCÉS (à partir de 16 ans) 21 H - 22 H 30 KURSAT KALISIR 350 €/an	<input type="checkbox"/> CLASSIQUE INITIATION (à partir de 6 ans) 11 H - 12 H MORGANE MINEAU 250 €/an
<input type="checkbox"/> MODERN-JAZZ INTER-AVANCÉS 1 (à partir de 16 ans) 21 H - 22 H 30 DAVID TROISNE 350 €/an	<input type="checkbox"/> STREET-JAZZ ADOS (12 - 16 ans) 19 H - 20 H KURSAT CALISIR 300 €/an	<input type="checkbox"/> MODERN-JAZZ PRÉPARATOIRE dont perf. technique (à partir de 8 ans) 14 H - 16 H DAVID TROISNE 370 €/an	JEUDI <input type="checkbox"/> COMPAGNIE ADOS 18 H 30 - 19 H 30 DAVID TROISNE	<input type="checkbox"/> CLASSIQUE PRÉPARATOIRE (à partir de 8 ans) 14 H - 15 H 30 MORGANE MINEAU 300 €/an
	<input type="checkbox"/> STREET-JAZZ DÉBUTANT (à partir de 16 ans) 20 H - 21 H 30 KURSAT CALISIR 350 €/an	<input type="checkbox"/> MODERN-JAZZ CHALLENGE JUNIORS dont perf. technique (à partir de 10 ans) 16 H - 18 H 30 DAVID TROISNE 480 €/an	<input type="checkbox"/> MODERN-JAZZ INTERMÉDIAIRE (à partir de 16 ans) 19 H 0 - 21 H DAVID TROISNE 350 €/an	<input type="checkbox"/> CLASSIQUE ÉLÉMENTAIRE (à partir de 10 ans) 15 H 30 - 17 H MORGANE MINEAU 300 €/an
			<input type="checkbox"/> MODERN-JAZZ INTER-AVANCÉS 2 (à partir de 16 ans) 21 H - 22 H 30 DAVID TROISNE 350 €/an	

- STUDIO GUERMANTES
- STUDIO CROISSY-BEAUBOURG

Le dossier d'inscription est à remettre le jour des forums ou à l'équipe la semaine qui suit votre cours d'essai. Vous pouvez le renvoyer par mail sur contact@ecole-evidanse.fr.
 Le certificat médical est obligatoire et doit être remis à l'équipe avant le 1/10/2023.
 Votre inscription sera validée après règlement total de l'année (sans règlement après le cours d'essai, le professeur se réserve le droit de ne pas vous accepter en cours et votre place ne sera plus garantie).

AUTORISATION PARENTALE pour les élèves mineurs

Je soussigné(e)
 représentant légal de
 autorise en cas d'urgence, les responsables de l'Association Evi'danse à faire appel à un secours d'urgence ou à faire transporter mon enfant dans le centre hospitalier le plus proche/le plus adapté, autorisation d'entrée et de sortie.
 Fait à , le
 Signature

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e).....

Parent de (si élève mineur).....

Demeurant

Autorise : EVI'DANSE, à me filmer et photographier, du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024. Et à utiliser mon image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise EVI'DANSE à fixer, reproduire et communiquer au public les vidéos et photographies prises dans le cadre de la présente.

Les vidéos et photographies pourront être exploitées et utilisées directement par Evi'danse, et ce pour une durée de 5 ans au maximum, intégralement ou par extraits et notamment pour des :

- Documents de communication éditoriale
- Editions numériques
- Articles de presse

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des vidéos et photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les vidéos ou photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des vidéos et photographies sur simple demande.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à, le

Signature précédée du nom et prénom et de la mention « bon pour accord »:

MENSURATIONS POUR LES COSTUMES

Evi'danse s'occupe de l'intégralité de l'achat et de la confection des costumes du spectacle.
Pour cela, nous avons besoin de connaître vos mensurations.

Vous mesurez :en cm

Taille de prêt-à porter (*exemple : M, 38 ou âge pour les enfants*) :

Haut : Bas : Pointure :